

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00901
Numéro SIREN : 508 666 120
Nom ou dénomination : 7.11 SERRURERIE

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2024 sous le numéro de dépôt 308

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société **7.11 SERRURERIE, Société à responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée**

7.11 SERRURERIE

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 11 000 €
1, rue Robert II
21000 DIJON

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
4, rue Marguerite Yourcenar
21000 DIJON

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 7.11 SERRURERIE, Société à responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision de l'associé unique en date du 25 septembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société 7.11 SERRURERIE a pour principaux objets la serrurerie et la vente et pose de matériel associé.
- Au 30 juin 2023, le chiffre d'affaires, composé de prestations de service et de ventes de portes, fenêtres et volets, est en baisse de 4% et s'élève à 466 441€. Au cours de l'exercice, la société a supporté des charges d'exploitation pour 437 901 € ainsi le résultat d'exploitation est de 27 045 € contre 35 407 € à fin juin 2022. Suite à un résultat financier de – 72 €, un résultat exceptionnel de – 104 € et un IS de 4 046 €, le résultat net au 30 juin 2023 est de 22 823 € contre 33 049 € à fin juin 2022.
- Au 30 juin 2023, l'actif s'élève en valeur nette à 374 589 € et est principalement composé de (i) 239 761 € de trésorerie et équivalent, (ii) 89 099 € de créances clients et 34 260 € d'actif immobilisé.
- Au 30 juin 2023, les capitaux propres s'élèvent à 221 033 € pour un capital social de 11 000 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dijon, le 20 décembre 2023

Commissaire aux comptes et à la transformation
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Thierry Rizza
Associé

